VILLE DE BAUVIN

COM@BAUVIN

\\ A la Une p.4

BUDGET 2016



Sommaire

Edito	p 2
Retour en Images	p 3 et 4
Budget 2016	p 5 et 6
Infos diverses	p 7 à 9
Forum des Associations	p 10
Commerce	p 11
Association	p 11
Opérations Tranquillité Vacances	p 11
Agenda	p 12
Infos Pratiques	p 12

PUBLICATION

Louis-Pascal LEBARGY
Carole VERRIER
Commission information & communication
- Alain BERNARD
- Valérie COASNE
- Laurent COUTTE
- Daniel EDOUIN
- Maryline PENNEQUIN
- Nordine TOUCHI

SERVICE COMMUNICATION

communication@villedebauvin.fr
03.20.18.11.11

Edito //



Louis-Pascal LEBARGY

Madame, Monsieur, Chers amis,

«Libérée de sa dette, la commune de Bauvin se remet en mode projets.» Tel était l'intitulé de l'article paru récemment dans la Voix du Nord. Un intitulé corroboré par les données du budget municipal 2016 que vous découvrirez dans ce bulletin d'informations conformément à notre transparence habituelle et aux exigences nouvelles de la loi « NOTRe ». (*Nouvelle Organisation Territoriale de la République*)

A force de patience et de justesse de gestion, nous pouvons aujourd'hui passer à la phase de réalisation de projets importants pour notre commune.

Comme l'exige la loi sur l'Accessibilité, 100 000 à 150 000 euros seront consacrés à la mise aux normes des établissements recevant du public pour chacune des six prochaines années.
Quelque 310 000 euros seront destinés à l'extension du cimetière dont les travaux débuteront au cours du dernier trimestre 2016, tandis que les travaux de rénovation et d'agrandissement du restaurant scolaire de l'école les peupliers démarreront aux prochaines vacances de Toussaint.

Autre projet important pour notre commune, celui de la future médiathèque. Initialement prévue sur le site des anciens magasins Fourmaux, la médiathèque est désormais envisagée en lieu et place de l'ancien magasin LIDL rue Ghesquière.
Un choix qui permet de dynamiser un autre quartier de la commune tout en proposant un service public décentralisé, et qui comporte des avantages indéniables tels que : les surfaces du bâtiment et du parking attenant, la configuration du bâtiment lui-même qui offre de multiples possibilités d'aménagement, sa situation dans un quartier de la commune qui connaîtra un regain d'animation et aussi et surtout, un coût d'opération supportable pour nos finances communales.

Il n'est pas question en effet de recourir à l'augmentation de l'imposition communale pour financer nos projets quels qu'ils soient.

Nous recourrons plutôt aux différentes subventions de l'Etat et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles combinées avec nos fonds propres et un emprunt au taux historiquement bas.

«Libérée de sa dette notre commune se remet en mode projets» ... un intitulé d'article qui colle vraiment à la réalité.

Le Maire
Louis-Pascal LEBARGY

Retour en images







17 avril - La Route du Louvre

La Route du Louvre, la ville de Bauvin et ses associations, une tradition depuis son origine.

Les marathoniens ont pris, cette année encore, le départ à Lille, leur destination étant le site du 11/19 de Loos-en-Gohelle. Cette course de 42,195 km, permet de découvrir un patrimoine riche sous un angle original : le sport et la fête.

La ligue Nord-Pas-de-Calais d'Athlétisme, organisatrice de La Route du Louvre, a remis à la ville de Bauvin le 2ème prix d'animation. Merci à toutes les associations qui, cette année encore, se sont mobilisées pour faire de cet événement une réussite.

Le dimanche 24 Avril, a eu lieu au Restaurant Scolaire François MITTERRAND le banquet des aînés. Près de 190 aînés se sont rassemblés à cette occasion. Un grand moment de convivialité organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) auquel participaient Monsieur Louis-Pascal LEBARGY, Maire de BAUVIN et Président du CCAS, Monsieur Alain BERNARD, Vice-Président du CCAS et les membres du conseil municipal et du conseil d'administration. Chaque année, le banquet des aînés donne lieu à un temps de partage et cette année n'a pas fait exception.

Un repas sur le thème « médiéval » a été servi par plus d'une quarantaine de bénévoles qui ont fait de cette journée un succès.



24 avril - Banquet des aînés





1er Mai - Médailles du travail

La traditionnelle cérémonie de remise des médailles du travail s'est déroulée ce dimanche 1er mai à la salle des fêtes en présence de Monsieur le Maire, Louis-Pascal LEBARGY, de nombreux élus, du président de l'association des médaillés du travail Monsieur Jean-Pierre PLANQUELLE et de Monsieur DAMBLIN.

A cette occasion, 14 personnes ont été diplômées:

Echelon Grand Or : Bernard MASTAIN, Bernard PAPEGHIN, André CARON, Jean-Jacques FOURMEAUX, José MICHEL, Gabriel VANZUT, Gaston SERRURIER

Echelon Or : Bruno HALBOT, Patricia PLUQUET

Echelon Argent : Christophe DAUCHY, Valérie EVRARD, Hervé LEROY, Manuel LORENZO, Michaële ROYER







8 Mai - Commémoration de l'armistice 39-45

Le 8 mai, la France a commémoré le 71 ème anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Deux gerbes de fleurs ont été déposées, la première à la place de la résistance, la deuxième aux monuments aux morts.







21 mai - Braderie de la commission animation

La Braderie de la **commission animation** a été organisée le samedi 21 mai en fin de journée au clos de la ferme et au hameau de la raffinerie.



22 mai - Marche du SIVU

La Marche du SIVU organisée, à l'Île aux Saules, le dimanche 22 mai a rassemblé dans une ambiance conviviale, plusieurs dizaines de participants pour un parcours de 10km.

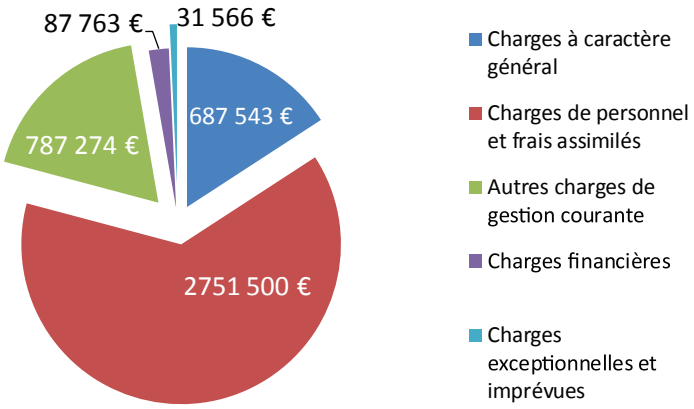
Budget 2016

Budget primitif 2016

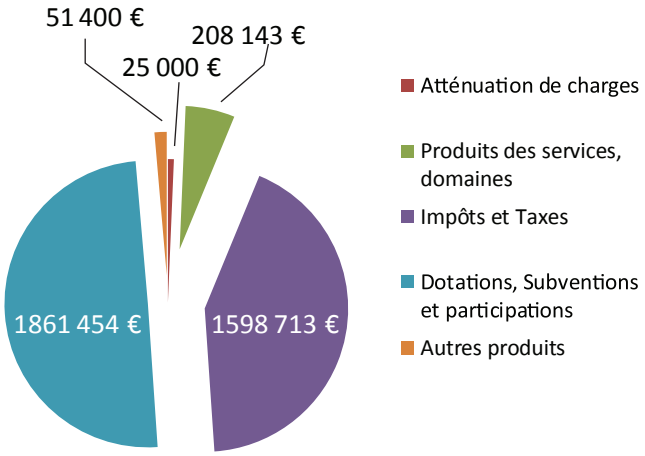
Le montant total des dépenses réelles de la section de fonctionnement du BP 2016 s'élève à 4 345 646€ contre 3 744 710€ pour les recettes réelles auxquelles s'ajoute l'excédent de fonctionnement cumulé de 1 161 301€.

Les dépenses réelles de fonctionnement correspondent aux charges de personnel et aux diverses charges courantes. Quant aux recettes réelles, elles sont composées essentiellement des dotations de l'état et des taxes dites «ménages» que sont la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et foncier non bâti.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2016



RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2016

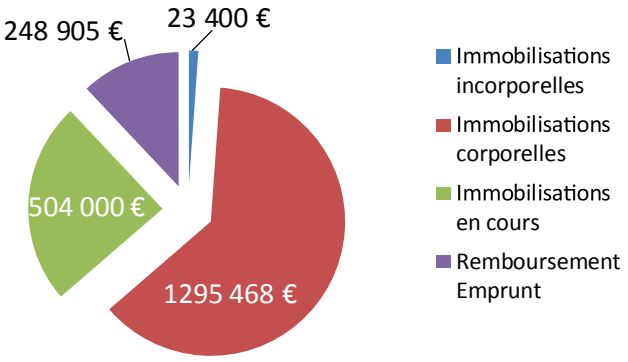


Les dépenses des projets structurants de la collectivité comme la médiathèque, l'extension du cimetière, l'extension de la cantine de l'Ecole Les Peupliers, les réfections importantes sur les bâtiments communaux ainsi que la mise aux normes d'accessibilité handicap (réalisée sur 6 ans et financée au maximum par la commune sur ses fonds propres) sont inscrites en section d'investissement dépenses.

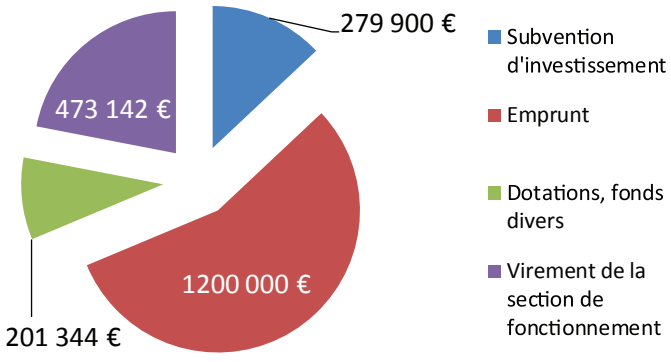
Les recettes d'investissement comprennent, entre autres, les subventions obtenues sur les projets, à savoir la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 40 % des dépenses réelles pour le cimetière et 30 % pour l'extension de la cantine Les Peupliers.

A noter qu'un emprunt est envisagé si les projets, étudiés actuellement, se concrétisent.

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2016



RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2016

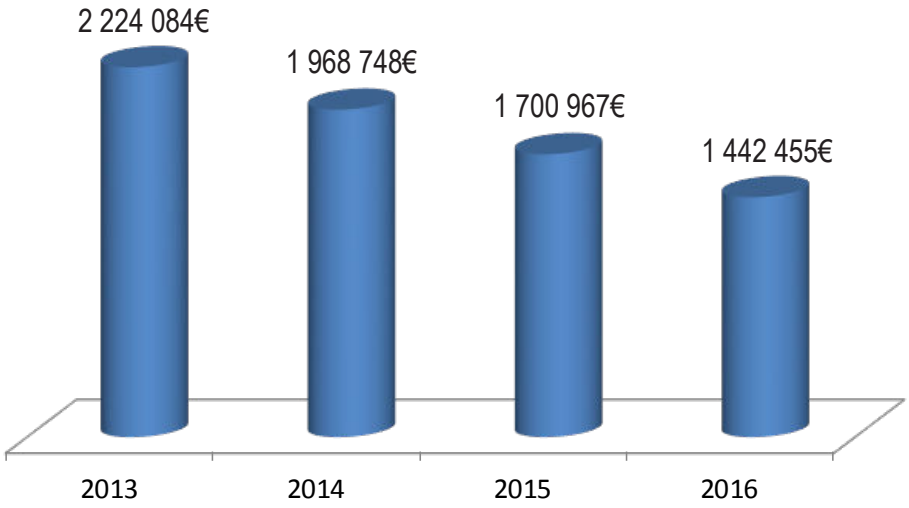


La dette communale

Comme indiqué sur le graphisme ci-dessous, l'endettement de la commune s'élève à 1 442 455€ au 1er janvier 2016 soit une diminution de plus de 35 % entre le 1er janvier 2013 et le 1er janvier 2016. La collectivité va donc pouvoir entreprendre plus sereinement les projets structurants et nécessaires à la population Bauvinoise.

A l'heure actuelle, nous pouvons constater que cette diminution de l'endettement s'accentue considérablement les prochaines années.

CAPITAL EMPRUNTÉ RESTANT DÛ AU 01/01/16

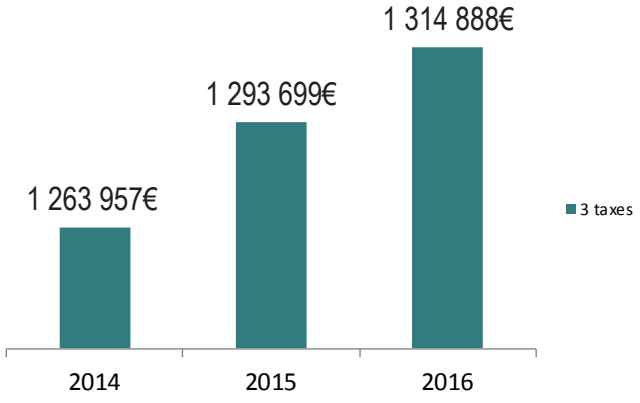


Les taux d'imposition 2016

Depuis l'année 2014, le Conseil Municipal s'efforce de maintenir les taux d'imposition au même niveau. On constate malgré tout une augmentation du produit de ces taxes « ménage » (taxe d'habitation, taxe du foncier bâti et non bâti) en raison de la revalorisation des bases décidée chaque année par l'Etat.

	Bases d'imposition prévisionnelles 2016	Taux proposés 2016	Produits correspondants
Taxe d'habitation	3 777 000	20,72%	782 594 €
Taxe foncière (bâti)	2 385 000	21,60%	515 160 €
Taxe foncière (non bâti)	17 800	96,26%	17 134 €
			1 314 888€

PRODUIT DES TAXES «MENAGE» sur 3 ans



Infos diverses

Collecte de dons pour les sinistrés de la Ville de BRUAY-LA-BUISSIERE

Suite au sinistre survenu dans la ville de BRUAY-LA-BUISSIERE, un appel aux dons a été effectué dans la commune de BAUVIN.

La Ville de Bruay-la-Buissière a reçu un nombre important de dons provenant du département du Pas-de-Calais. Aussi la collecte qui devait durer 6 jours n'a finalement duré que 3 jours.

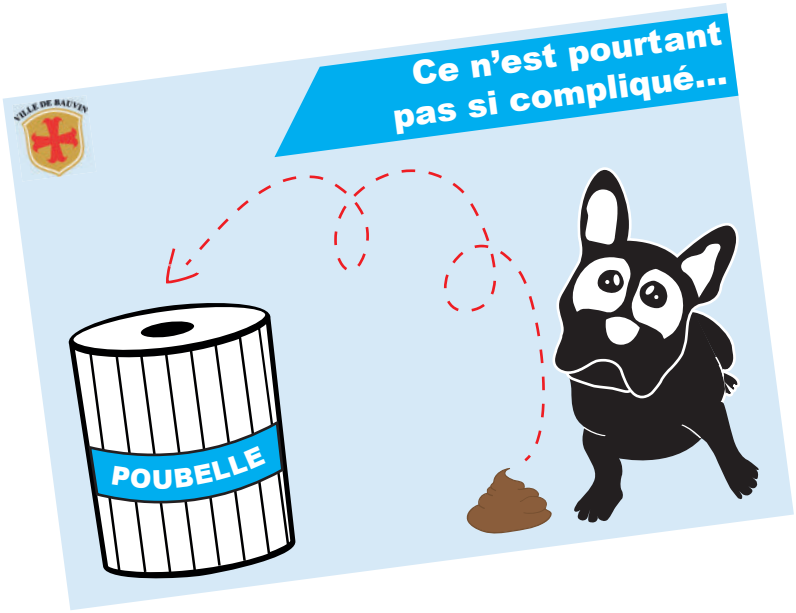
L'élan de solidarité de la part de la population bauvinoise a été considérable : 5 camions remplis de meubles, d'électroménager, de vêtements et couvertures … se sont rendus à l'entrepôt réservé aux dons à Bruay-la-Buissière.

Merci à tous pour votre générosité.



Acheminement des dons vers l'entrepôt

Poubelles et sachets pour déjections canines





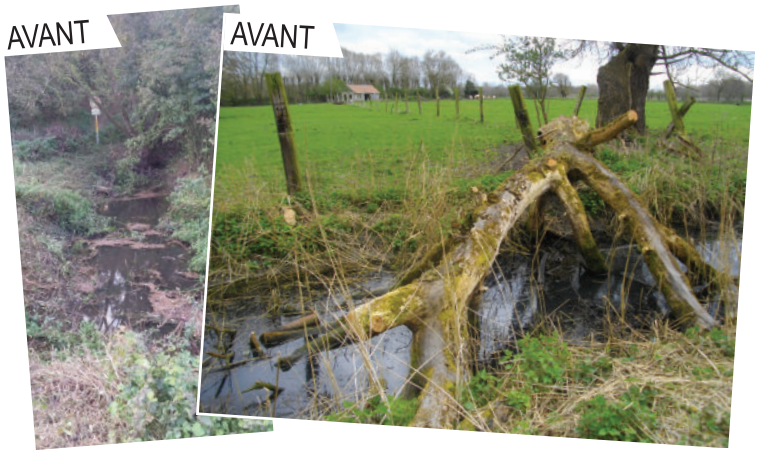
Des poubelles et des sachets pour les déjections canines ont été installés à plusieurs endroits dans la commune.
Pour une ville plus propre et un cadre de vie plus agréable, merci de penser à ramasser les déjections de votre fidèle «toutou».

Emplacements des poubelles : Parc Bérégovoy, Stade Tredez, résidence Guy Mollet, Cimetière (entrée résidence Guy Mollet), résidence Jules Sauvage, rue de la gare (Cornet), rue Ghesquière, Clos St Quentin, Sentier des Courtieux.

Curage des fossés communaux par le SIASOL

Les fossés situés sur le territoire communal en dehors des réseaux canalisés par tuyaux ont été curés. Les berges ont été débroussaillées, nettoyées afin de favoriser l'écoulement des eaux naturelles notamment pendant les grands orages.

La Rigole Du ROY, située près de l'étang du riez





Travaux réalisés par la CCHD

De nouveaux candélabres ont été installés dans la commune par la CCHD et d'autres ont été remplacés.

2015

Emplacement	Nb de Luminaire	Coût
Iles aux saules	3	1 098
F. Pouille	11	12 000
Cité St Barbe	remplacement	768
G.Mollet	1	1 720
G.Mollet/J. Guesde	1	845

2016

Emplacement	Nb de Luminaire	Coût
G.Mollet/J. Guesde	remplacement de 60m de cable 3g6	576
Chemin Blanc et Sauté	remplacement suite vol de 600 m de cable 4g6	5 760
Rue Guesde/Jaurès/ Gare	8	3 388
	7	2 562
J. Sauvage du n°2 au n°13	7	10 400
J. Sauvage du n°68 au n°82	7	9 607

Total : 48 724 €

Parking de la gare de Bauvin/Provin

Lors du précédent mandat, fort de l'appui de nombreux usagers bauvinois et provinois signataires de la pétition rédigée dans le sens d'une demande d'aménagement d'un véritable parking destiné aux usagers du train, Monsieur le Maire avait sollicité les élus en charge des Transports et infrastructures de Transport du Conseil Régional.
Cette première sollicitation s'était soldée par une réponse favorable quant au lancement d'une étude préliminaire en juin 2015.



Cette étude a connu une interruption due au changement de majorité du Conseil Régional en décembre 2015.

Récemment, c'est conjointement que Monsieur le Maire de notre commune, celui de la commune de Provin et Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Haute Deûle ont interpellé par courrier les nouveaux élus régionaux.

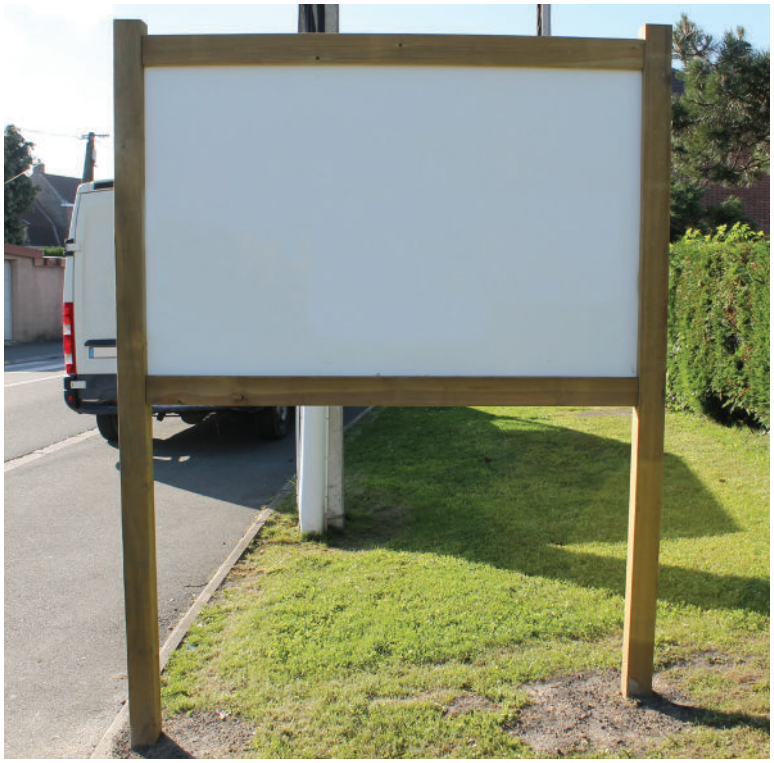


Par courrier reçu le 31 mai 2016, Monsieur le Vice-Président en charge des Transports au Conseil Régional nous a informés qu'il donnait son accord pour l'achèvement de l'étude entamée en 2015.

Le souhait de tous est bien de voir se concrétiser l'aménagement d'un parking digne de ce nom et généreux en places de stationnement.

A suivre.

Panneaux d'informations



Dans le but de promouvoir les activités associatives ou commerciales bauvinoises, la Municipalité a décidé l'implantation de panneaux d'informations sur le territoire communal : rue Ghesquière, rond point du Cornet, stade Tredez, clos Saint Quentin, salle Pierre Legrain.

Avant d'afficher un message, les associations et les commerces devront signer la convention d'utilisation des panneaux d'informations disponible en mairie. Après signature de cette convention et chaque fois qu'une annonce sera à publier, le demandeur devra adresser une note écrite en mentionnant :

* ses coordonnées précises
* un exemplaire du document à afficher
* la localisation du ou des panneaux

A noter que, la mairie se réserve la possibilité de ne pas autoriser l'affichage.

VILLE DE BAUVIN

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 17

SEPTEMBRE 2016

9H30 A 17H30

SALLE DES FETES

PARKING MAIRIE

ECOLE FERRY



Mairie - 35 rue Jean Jaurès
59221 BAUVIN

Standard : 03.20.18.11.11
Fax : 03.20.86.81.99
Courriels : accueil@villedebauvin.fr
secretariat@villedebauvin.fr

Ouverture du lundi au samedi

Lundi :
13h30 à 17h00
Mardi, Mercredi, Vendredi :
9h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00
Jeudi et Samedi :
9h00 à 12h00

CCAS - 25 rue Jean Jaurès
59221 BAUVIN

Standard : 03.20.18.11.20
Fax : 03.20.86.81.22

Ouverture du lundi au samedi

Lundi :
13h30 à 17h00
Mardi au Vendredi :
9h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00
Samedi :
9h00 à 12h00

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
SAMU : 15
Médecin de garde : 03.21.71.22.44
Pharmacie de garde : 0825.74.20.30

Adresse du site Internet : villedebauvin.fr

Commerce //



Merci aux partenaires des Mille Vaches 2016 :

* **Palet de dame**
* AITC (alarme) - *HARNES*
* API Restauration - *SECLIN*
* Café du Lion
* Carrefour Market
* Dessailly Gille - *LIEVIN*
* Garage Franchi
* Le Snack Bauvinois
* Nord Nuisible
* Optique Bessot
* Pharmacie Lenoir
* Transports Moura - *HAISNES*

Association //

Tennis Club de Bauvin Provin

Comme chaque année, le TCBP vous propose des tarifs demi-saison qui permettront aux plus jeunes de découvrir ce sport et aux amateurs de reprendre cette activité. Une formule vacances pour les mois de juillet, août et septembre vous est également proposée cette année.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le secrétaire, Monsieur Frédéric DECOOPMAN (tél. : 0622875744) ou avec le président Monsieur Pascal HANARD (tél. : 0320867196). Vous pouvez également vous inscrire et découvrir les informations utiles du club sur notre site : tennisclubbauvinprovin.fr

OTV //

Avant de partir en vacances, ayez les bons réflexes !

> Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien,…).
> Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance.
> Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
> Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio…

Dans le cadre des ***Opérations Tranquillité Vacances***, la gendarmerie aidée de la Police Municipale, et sur demande, assure la surveillance de votre domicile durant votre abscence.

Pour cela, il vous suffit de remplir une fiche disponible en mairie ou sur notre site internet (www.villedebauvin.fr - onglet Vie Pratique > Sécurité > Opérations Tranquillité Vacances) et de nous la rendre dûment complétée.

Rappel : Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

La commune de Bauvin va déposer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite aux précipitations exceptionnelles vécues dernièrement.
Afin de constituer le dossier, nous vous remercions de nous faire parvenir, des photographies permettant de constater les dégâts ou des devis s'ils sont déjà établis, par e-mail sur l'une des deux adresses suivantes :

accueil@villedebauvin.fr
secretariat@villedebauvin.fr

\\ Agenda

6 août : Grand Marché aux Puces « Aux 3 résidences » - De 9h à 18h - Contact : 07.81.18.31.26 (à partir de 14h)

27 août : Festival L'île aux Cultures // 2ème édition organisé par la P'tite Graine à l'île aux saules de 12h à 23h

1er septembre : Rentrée Scolaire
L'étude surveillée fonctionnera du 12/09/16 au 23/06/17

4 septembre : Libération de Bauvin

17 septembre : Forum des Associations - De 9h30 à 17h30 - Salles des Fêtes, Parking Mairie, Ecole Ferry

25 septembre : Thé Dansant organisé par le Foyer Symphonia

25 septembre : Braderie oragnisée par la commission animation dans la résidence Jules Sauvage de 9h à 15h

\\ Infos Pratiques

Conciliateur de justice : Vendredi 19 août à partir de 9h30 en mairie

Assistante sociale : MME VAN BELLE au C.C.A.S, les 1er , 2e et 3e mardis de chaque mois de 09 h à 11h

Mission locale : M Benoit MASSCHELEIN le mercredi de 14h à 17h sur rendez-vous au C.C.A.S.

Liste des assistantes maternelles : consultable en mairie ou auprès de l'association PICCOTI, Mme GABANT

Pour un avis, une réclamation, une demande, un problème d'éclairage public ou de ramassage des poubelles, vous pouvez nous joindre aux adresses suivantes : accueil@villedebauvin.fr
secretariat@villedebauvin.fr